

Location de salles

La Ville de Bessancourt propose aux particuliers et aux associations la location de salles communales pour leurs événements. Cette location est possible en fonction des disponibilités de la salle, la demande doit être réalisée au moins un mois avant la date de location souhaitée. Aucune demande ne sera prise en compte passé ce délai.

Quelles sont les salles disponibles à la location ?

Il est possible de louer trois salles:

- **La Salle Paul Bonneville** qui peut accueillir jusqu'à 180 personnes en configuration "buffet" et 150 personnes en configuration "banquet". Elle ne peut contenir plus de 20 tables et 150 chaises.
- **La Salle Keller n°1** qui peut accueillir jusqu'à 19 personnes. Elle ne peut contenir plus de 5 tables et 19 chaises.
- **La Salle Keller n°2** qui peut accueillir jusqu'à 50 personnes en configuration "buffet" et 30 personnes en configuration "banquet". Elle ne peut contenir plus de 8 tables et 30 chaises.

Comment réserver une salle pour mon évènement ?

Une demande de pré-réservation doit être formulée par courrier ou par mail, à l'attention de Monsieur le Maire, aucune demande orale ne sera prise en compte.

La réservation de la salle ne se fera qu'après obtention d'un acompte, en espèces ou par chèque à l'ordre du Trésor Public, accompagné des photocopies des documents suivants :

- Pièce d'identité
- Attestation d'assurance Responsabilité Civile
- Deux chèques de caution d'un montant de 2 000 € pour la caution de la location et de 80 € pour celle du ménage, à l'ordre du Trésor Public.

Un état des lieux "entrée" et "sortie" sera effectué en présence d'un agent de la ville.

Le nettoyage de la salle est à la charge de l'utilisateur : la salle doit être rendue propre et en bon état.

Les tables et les chaises sont déjà présentes dans les salles.

Horaires

Les horaires (susceptibles d'être modifiés selon les disponibilités) sont les suivants :

- Du lundi au jeudi : de 8h30 à minuit.
- Vendredi, samedi et veilles de jours fériés : de 8h30 à 5h du matin pour la salle Paul Bonneville et 8h30 à 2h pour les salles Keller n°1 et 2.
- Dimanche et jours fériés : de 8h30 à minuit.

Tarifs

Salle Paul Bonneville

Jours	Semaine
Particuliers bessancourtois	600€
Particuliers hors commune	700€

Salle Keller 1

Jours	Semaine	Samedi, dimanche, jour férié	Week- end
Particuliers bessancourtois	50€	70€	120€
Particuliers hors commune	60€	80€	130€

Salle Keller 2

Jours	Semaine	Samedi, dimanche, jour férié	Week-end

Particuliers bessancourtois	100€	150€	220€
Particuliers hors commune	110€	160€	250€

Infos pratiques

Lors de votre réservation, le règlement intérieur vous sera communiqué, vous devrez le lire et le signer. En cas de non respect des clauses de ce règlement, le chèque de caution correspondant sera encaissé.

Documents

Document

[Règlement intérieur de location des salles municipales 2025](#)

Document

[Formulaire en ligne de pré-réservation des salles municipales](#)

Contact

Pour la disponibilité des salles et l'accord de principe :

Mme Hanaa NOAIB

Responsable fêtes et cérémonies

responsable.serviceculturel@ville-bessancourt.fr

Pour le dépôt de votre dossier de réservation de la salle :

Mme Françoise JOFFRE

Chargée de gestion "Fêtes et Cérémonies"

01 30 40 44 95 secretariatpoleculturel@ville-bessancourt.fr